Initiatives ministérielles

Les pouvoirs du surintendant des faillites, en vertu de la Loi sur la faillite, ont commencé à s'appliquer une fois que Route Canada a été déclarée en faillite. Le surintendant des faillites a immédiatement demandé à la GRC de procéder à une enquête, en raison des allégations entourant cette faillite.

Cette enquête se poursuit et je pense qu'il ne serait pas correct que je fasse d'autres observations là-dessus.

Le président suppléant (M. Paproski): En vertu de l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la motion d'ajournement est retirée d'office.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

L'IRAK

L'INVASION DU KOWEÏT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Clark (Yellowhead) (p. 13232), ainsi que de l'amendement de M. Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre)(p. 13240) et du sous-amendement de M^{me} McLaughlin (p 13244).

M. Joseph Volpe (Eglinton—Lawrence): Monsieur le Président, je suis heureux de participer à ce débat. Tout d'abord, je voudrais dire que je n'appuie pas la motion à l'étude, sauf pour ce qui est de la condamnation de l'invasion du Koweït par l'Irak. En tant que simple député représentant mes électeurs, je n'ai pas besoin d'être stimulé par le consensus international sans précédent exigeant le retrait immédiat et sans condition des forces irakiennes du Koweït. Cela me paraît évident, comme à tous les députés. On ne saurait tolérer l'agression où que ce soit et par qui que ce soit.

• (1830)

Comme beaucoup de députés l'ont déjà dit au cours de ce débat, nous avons une mémoire très sélective et nous appliquons très sélectivement les grands principes que nous invoquons contre l'Irak. Cela ne doit aucunement être interprété, directement ou indirectement, comme une approbation des initiatives de l'Irak et de son chef. Il y a deux questions en cause. La première, ce sont les mesures que le gouvernement a prises, lorsque la crise s'est déclenchée au Moyen-Orient, sans consulter la Chambre, ni les citoyens du Canada par l'entremise de leurs représentants aux Communes, et sans même donner au Parlement une indication qu'il avait le droit de participer à des actes qui pouvaient précipiter le monde dans un conflit qui n'a pas son pareil depuis 50 ans.

J'ai vu des députés de la Chambre parler avec conviction, presque avec rage, de cette motion. Pourquoi? Parce que nous faisons penser aux pensionnaires d'une maison close qui discutent de l'efficacité de la chasteté et de la continence, voire de la prévention, mais bien après coup.

Le gouvernement n'avait aucune légitimité en décidant de déployer ses forces armées sans convoquer immédiatement le Parlement pour discuter de ses intentions.

Je souligne qu'il ne s'agit pas de l'application de la lettre de la loi, mais plutôt de l'esprit de la loi et de l'impression qu'ont les Canadiens et le reste du monde que le gouvernement n'a pas consulté le Parlement et les Canadiens avant de prendre un engagement irrévocable. Nous semblons ne pas nous rendre compte que nous nous engageons dans un débat purement théorique pour déterminer s'il était bien ou mal de participer à ces opérations en premier lieu. Un seul député, celui de Trinity—Spadina, a laissé entendre que nous devrions peut-être songer à retirer nos forces du Moyen-Orient.

J'étais en Europe lorsque la crise s'est déclenchée. Je dois vous avouer que je prévoyais être rappelé à la Chambre pour débattre une question extrêmement urgente. J'étais à ce moment-là un invité des Communes de l'un des principaux pays d'Europe. Tous les députés qui étaient partis en vacances ont été rappelés pour débattre les mesures que ce pays devait prendre face à la crise. Tous les Parlements d'Europe ont fait de même. Les députés ont été rappelés parce que, à leur avis, une décision motivée par les intérêts américains dans la région allait plonger toute l'Europe et peut-être le monde entier dans une situation grave. Ils tenaient au préalable à réfléchir à la situation, à examiner leurs propres intérêts et à étudier aussi les intérêts mondiaux avant de s'engager ou de refuser de le faire. Ils voulaient aussi se prononcer sur les ressources qu'ils pouvaient mobiliser si